



## Dossier d'inscription 2016-2017



## Animateur prévention/sécurité de l'industrie du béton



### Votre dossier d'inscription comprend 3 documents

- ▶ La fiche récapitulative du cycle de formation et le planning
- ▶ La fiche détaillée de chaque module
- ▶ Le bulletin d'inscription



Dispositif de validation des travaux des stagiaires mis en place par l'Industrie du Béton, ce qui permet de délivrer une attestation de capacité à exercer la fonction d'Animateur Prévention Sécurité - APS



### Pour tout renseignement et inscription



Mélanie Blanchard ou Céline Lelièvre  
CERIB  
CS 10010  
28233 Épernon Cedex  
Tél. 02 37 18 48 00  
Fax 02 37 18 48 87  
[formation@cerib.com](mailto:formation@cerib.com)

Mireille Rebours  
CEFICEM  
23 rue d'Aumale  
75009 Paris  
Tél. 01 73 04 31 10  
Fax 01 73 04 31 11  
[mireille.rebours@ceficem.com](mailto:mireille.rebours@ceficem.com)

## Fiche récapitulative du cycle de formation 2016-2017

<b>Séminaire de lancement sur site</b> Enjeux démarche et organisation	<b>1 jour</b> date à fixer avec le formateur
<b>Module 1</b> L'animateur prévention : enjeux et missions	<b>2 jours</b> 28 et 29 septembre 2016
<b>Module 2</b> Facteurs humains de la prévention	<b>2 jours</b> 23 et 24 novembre 2016
<b>Module 3</b> Mise en œuvre des outils de la prévention : préparation du plan d'amélioration et co-animation	<b>1 jour</b> date à fixer avec le formateur
<b>Module 4</b> Facteurs techniques de la prévention	<b>2 jours</b> 1 et 2 février 2017
<b>Module 5</b> Facteurs humains et organisationnels de la prévention	<b>2 jours</b> 22 et 23 mars 2017
<b>Module 6</b> Mise en œuvre des outils de la prévention : pratique de la recherche de solutions	<b>1 jour</b> date à fixer avec le formateur
<b>Module 7</b> Facteurs techniques et organisationnels de la prévention	<b>2 jours</b> 14 et 15 juin 2017
<b>Module 8</b> Outils de gestion de la prévention	<b>2 jours</b> 13 et 14 septembre 2017
<b>Module 9</b> Mise en œuvre des outils de la prévention : élaboration du plan d'amélioration de la sécurité et de la prévention	<b>1 jour</b> date à fixer avec le formateur

**Journées individualisées dans votre entreprise, dates à fixer par vos soins**

**Journées de regroupement en région\***

\* En fonction de la répartition géographique des stagiaires, les sessions de formation seront organisées en région.

L'industrie du béton a mis en place un dispositif de validation des acquis de ce cycle de formation. Ce dispositif, qui valide le résultat des travaux des stagiaires, permet de délivrer une attestation de capacité à exercer la fonction d'Animateur Prévention/Sécurité - APS (le jury se réunira en janvier 2017).

## CYCLE DE FORMATION 2016-2017

### OBJECTIFS

Cette séquence a pour but d'obtenir la validation par l'entreprise du plan d'action sécurité et de la démarche proposés, ceci afin que l'ensemble des acteurs soit partie prenante et mette en œuvre les actions nécessaires.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- ➔ Repérer les enjeux de la prévention et de la sécurité,
- ➔ Identifier les grandes lignes du plan d'action, les principes de la démarche de prévention et le rôle des différents acteurs,
- ➔ Repérer des points d'amélioration en matière de sécurité dans l'établissement.

### PERSONNES CONCERNÉES

Direction, encadrement, agents de maîtrise, animateur Prévention/Sécurité, membres du CHSCT ou DP, personnels de production (fabrication, maintenance, qualité).

### DURÉE

1 jour dans l'entreprise du stagiaire.

### EFFECTIF

Le stagiaire APS.

### ANIMATION

Formateur spécialisé dans l'industrie du béton ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

Stage animé par un préventeur sécurité régional du CERIB.

### DISPOSITIFS D'EVALUATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

### CONTENU

### MODULE 0

- 1 Echanges entre la Direction, le stagiaire Animateur Prévention Sécurité et le formateur
- 2 Visite de l'établissement avec le regard sécurité
- 3 Examen des résultats sécurité et de l'organisation de la prévention de l'entreprise : définition des enjeux
- 4 Présentation à la Direction du plan d'action et de la démarche proposés : objectifs, rôles, responsabilités et missions des acteurs (dont Animateur Prévention Sécurité), ressources nécessaires
- 5 Présentation à la Direction et au stagiaire de la formation-action Animateur Prévention Sécurité : modules, travaux intersessions, dossier de preuves et validation des acquis
- 6 Réunion avec la Direction, l'encadrement, la maîtrise, les instances internes (CHSCT ou DP) et l'Animateur Prévention Sécurité pour présenter le plan d'action et le rôle et les missions de l'Animateur Prévention Sécurité : échanges et préparation des actions de communication dans l'entreprise
- 7 Présentation des travaux d'intersession : compte-rendu du séminaire

### CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- ➔ Méthodes pédagogiques :
  - exposés
  - échanges

### CONDITIONS D'ORGANISATION

- ➔ Moyens pédagogiques à réunir par l'entreprise :
  - paper-board ou tableau blanc
  - vidéoprojecteur
  - accès dans les halls de fabrication

## CYCLE DE FORMATION 2016-2017

 OBJECTIFS

Le but de ce module de formation est de mettre en situation l'Animateur Prévention Sécurité en lui présentant le contexte de sa mission et de ses responsabilités.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- ⇒ Identifier les enjeux de la sécurité et de la prévention,
- ⇒ Repérer les principaux thèmes et obligations réglementaires de la sécurité et de la prévention,
- ⇒ Situer son rôle et ses responsabilités ainsi que celles des autres acteurs.

 PERSONNES CONCERNÉES

Animateurs et futurs Animateurs Prévention / Sécurité de l'Industrie du Béton.

 DURÉE

2 jours.

 EFFECTIF

Pour cette formation, le nombre maximum de participants ne pourra pas être supérieur à 15.

 ANIMATION

Formateur spécialisé dans l'industrie du béton ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

Stage animé par un préventeur sécurité régional du CERIB.

 DISPOSITIFS D'EVALUATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

 CONTENU

## MODULE 1

- 1 Restitution des travaux d'intersession (compte rendu du séminaire de lancement par chaque participant)
- 2 Analyse, sur des cas concrets, des enjeux de la prévention et de la sécurité
- 3 Présentation du rôle, des missions et des responsabilités de l'Animateur Prévention Sécurité en situation de prévention et face à l'accident
- 4 Présentation du système sécurité : finalités, principes, référentiel prévention et sécurité de l'industrie du béton, dispositif associé
- 5 Le dispositif législatif, réglementaire et normatif à partir d'exemples pratiques
- 6 Les principes de la responsabilité civile et pénale en matière de sécurité
- 7 Les instances internes et externes (CHSCT ou DP, Inspection du travail, service Prévention de la CARSAT, Service Santé au Travail) : rôles, missions, pouvoirs
- 8 Le diagnostic de l'état initial sécurité et prévention de l'entreprise
- 9 Présentation des travaux d'intersession : préparation d'un état initial de la sécurité et de la prévention de l'entreprise

 CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- ⇒ Méthodes pédagogiques :
  - exposés, travaux pratiques
  - études de cas, travaux d'intersession, mises en situation
- ⇒ Moyens pédagogiques :
  - paper-board ou tableau blanc
  - vidéoprojecteur

 CONDITIONS D'ORGANISATION

pour la formation théorique : une salle utilisable en groupe (espace suffisant, tables et chaises, branchements électriques, possibilité d'assombrir)

CYCLE DE FORMATION 2016-2017

 **OBJECTIFS**

Le but de ce module de formation est d'outiller l'Animateur Prévention Sécurité dans le domaine de l'analyse et du traitement des facteurs humains de la prévention.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- ➔ Repérer les principaux outils de l'animation de la prévention et de la sécurité,
- ➔ Acquérir un outil d'analyse et de représentation des risques d'une activité,
- ➔ Repérer les principes et modalités d'utilisation d'un outil d'analyse et de traitement des problèmes de manutention manuelle,
- ➔ Identifier les principes d'élaboration des fiches de poste et des consignes.

 **PERSONNES CONCERNÉES**

Animateurs et futurs animateurs Prévention / Sécurité de l'Industrie du Béton.

 **DURÉE**

2 jours.

 **EFFECTIF**

Pour cette formation, le nombre maximum de participants ne pourra pas être supérieur à 15.

 **ANIMATION**

Formateur spécialisé dans l'industrie du béton ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

Stage animé par un préventeur sécurité régional du CERIB.

 **DISPOSITIFS D'EVALUATION**

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

 **CONTENU**

**MODULE 2**

- 1 Restitution et analyse critique des travaux d'inter session par chaque participant : état initial de la sécurité et de la prévention dans l'entreprise
- 2 Présentation et mise en œuvre des principaux outils de l'animation (communication, résolution de problèmes, gestion de projets)
- 3 Analyse d'une activité et pré-traitement des risques et nuisances : objet, méthode et outils (recueil des données, association des opérateurs, identification des risques et nuisances, pistes de solution, présentation des résultats)
- 4 Analyse des manutentions manuelles et pré-traitement : objet, méthode et outils (identification des postes sensibles, recueil des données, estimation de la pénibilité et des incidences sur l'efficacité, pistes de solutions et retombées, présentation des résultats)
- 5 Evaluation des risques et Document Unique
- 6 Hygiène au travail (aspects collectif et individuel) : réglementation, mise en œuvre
- 7 Elaboration de fiches de poste et consignes de sécurité : objet, méthode et outils (recueil des informations, trames de présentation, principes de réalisation, appropriation par le personnel, actualisation)
- 8 Préparation des travaux d'intersession : analyse d'une activité, préparation de fiches de poste, l'évaluation des risques

*Nota : Les solutions techniques et organisationnelles de traitement de l'activité et des manutentions manuelles seront développées dans les modules suivants.*

 **CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES**

- ➔ Méthodes pédagogiques :
  - études de cas
  - exposés
  - mises en situation
  - travaux d'intersession
  - film.
- ➔ Moyens pédagogiques :
  - Vidéoprojecteur, paper-board

## CYCLE DE FORMATION 2016-2017

 OBJECTIFS

Ce module de formation a pour but de mettre en pratique les méthodes et outils relatifs à l'analyse de situations et à l'animation de réunions.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- Identifier les principes de préparation, d'animation et de synthèse des travaux et réunions de la journée,
- Repérer les bases de la méthodologie d'élaboration d'un plan d'amélioration de la sécurité et de la prévention et en dresser une esquisse,
- Co-animer une réunion de travail avec les acteurs concernés.

 PERSONNES CONCERNÉES

Animateurs et futurs Animateurs Prévention / Sécurité de l'Industrie du Béton.

 DURÉE

1 jour dans l'entreprise du stagiaire.

 EFFECTIF

Le stagiaire APS.

 ANIMATION

Formateur spécialisé dans l'industrie du béton ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

Stage animé par un préventeur sécurité régional du CERIB.

 DISPOSITIFS D'EVALUATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

 CONTENU

## MODULE 3

1 Point entre la Direction, l'Animateur Prévention Sécurité et le formateur, et préparation de la journée

2 Point et apports du formateur sur les travaux d'intersession

3 Préparation du plan d'amélioration de la sécurité et de la prévention de l'entreprise à partir des données disponibles (objectifs, accidents, actions en cours, résultats de l'évaluation des risques) : actions, acteurs, moyens

4 Co-animation d'une réunion de travail avec les acteurs concernés sur un thème donné (par ex : communication prévention et sécurité, identification des actions à conduire, ...)

5 Point sur le dossier de preuves

*Nota : Le document unique ainsi que le plan d'amélioration de la sécurité et de la prévention seront progressivement complétés et affinés tout au long et à l'issue des modules de formation.*

 CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques :
  - Formation-Action réalisée à partir de la situation de l'entreprise en matière de prévention.
  - Ces journées sont organisées en alternance avec les différents modules de formation théoriques et permettent la mise en pratique des acquis de formation en situation dans l'entreprise.
  - Association de la Direction, des agents de maîtrise, des membres du CHSCT ou DP et des personnels de production
- Moyens pédagogiques à réunir par l'entreprise :
  - paper-board ou tableau blanc
  - vidéoprojecteur
  - accès dans les halls de fabrication

CYCLE DE FORMATION 2016-2017



**OBJECTIFS**

Le but de ce module de formation est d'outiller l'Animateur Prévention Sécurité dans le domaine de l'analyse et du traitement des facteurs techniques de la prévention.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- ➔ Identifier les principaux risques mécaniques et les mesures de prévention correspondantes,
- ➔ Identifier les principaux risques physiques, chimiques et environnementaux ainsi que les mesures de prévention correspondantes,
- ➔ Identifier les obligations et les recommandations relatives aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).



**PERSONNES CONCERNÉES**

Animateurs et futurs Animateurs Prévention / Sécurité de l'Industrie du Béton.



**DURÉE**

2 jours.



**EFFECTIF**

Pour cette formation, le nombre maximum de participants ne pourra pas être supérieur à 15.



**ANIMATION**

Formateur spécialisé dans l'industrie du béton ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

Stage animé par un préventeur sécurité régional du CERIB.



**DISPOSITIFS D'EVALUATION**

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques



**CONTENU**

**MODULE 4**

- 1 Restitution des travaux d'intersession (état initial de la sécurité et de la prévention dans l'entreprise, analyse d'une activité, élaboration de fiches de poste) avec analyse critique en vue d'une appropriation des principaux outils de l'animation en groupe (communication, résolution de problèmes, gestion de projets)
- 2 Identification et traitement des risques mécaniques d'un équipement
- 3 Identification et traitement des risques chimiques (produits dangereux, poussières, ...)
- 4 Identification et traitement des risques physiques (bruit, levage, électricité, vapeur, pression, incendie, explosion)
- 5 Identification et traitement des nuisances environnementales
- 6 Vérifications périodiques obligatoires
- 7 Carte des risques d'un atelier et plan de prévention associé
- 8 Equipements de Protection Individuelle -EPI- (familles, critères de choix, obligations, recommandations pour le port)
- 9 Préparation des travaux d'intersession : diagnostic d'un équipement, des risques physiques et chimiques de l'entreprise, bilan des EPI vis-à-vis des risques identifiés



**CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES**

- ➔ Méthodes pédagogiques :
  - exposés
  - études de cas
  - travaux de groupes, travaux d'intersession
  - vidéo
- ➔ Moyens pédagogiques :
  - paper-board ou tableau blanc
  - vidéoprojecteur



**CONDITIONS D'ORGANISATION**

pour la formation théorique : une salle utilisable en groupe (espace suffisant, tables et chaises, branchements électriques, possibilité d'assombrir)

## CYCLE DE FORMATION 2016-2017

 OBJECTIFS

Le but de ce module de formation est d'outiller l'Animateur Prévention Sécurité dans le domaine de l'analyse et du traitement des facteurs humains et organisationnels de la prévention.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- ➔ Repérer des risques et des mesures préventives relevant de l'organisation du travail,
- ➔ Identifier les obligations en matière de formation et d'information des salariés,
- ➔ Identifier les obligations relatives aux interventions des entreprises extérieures,
- ➔ Identifier les risques et les mesures de prévention concernant la circulation en entreprise.

 PERSONNES CONCERNÉES

Animateurs et futurs Animateurs Prévention / Sécurité de l'Industrie du Béton.

 DURÉE

2 jours.

 EFFECTIF

Pour cette formation, le nombre maximum de participants ne pourra pas être supérieur à 15.

 ANIMATION

Formateur spécialisé dans l'industrie du béton ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

Stage animé par un préventeur sécurité régional du CERIB.

 DISPOSITIFS D'EVALUATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

 CONTENU

## MODULE 5

1 Restitution des travaux d'inter session (diagnostic d'un équipement, des risques physiques et chimiques de l'entreprise, bilan des EPI vis-à-vis des risques identifiés) avec analyse critique en vue d'une appropriation des principaux outils de l'animation en groupe (communication, résolution de problèmes, gestion de projets)

2 Organisation du travail : analyse et affectation des tâches, travaux dangereux, travailleur isolé

3 Traitement de l'alcoolémie et de la toxicomanie : données disponibles et recommandations

4 Comportement de l'homme face au risque : données disponibles et recommandations

5 Accueil et information des nouveaux arrivants : procédure, livret d'accueil

6 Formation obligatoire du personnel : formations techniques et formation au poste de travail

7 Interventions d'entreprises extérieures : plan de prévention, protocole de sécurité, coordination chantiers clos et indépendants

8 Circulation sur le parc et dans les ateliers : plan de circulation, prévention des risques de chute

9 Préparation des travaux d'inter session : accueil des nouveaux arrivants, état des formations, plan de prévention, plan de circulation

 CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- ➔ Méthodes pédagogiques :
  - exposés, études de cas, travaux d'intersession, films.
- ➔ Moyens pédagogiques :
  - paper-board ou tableau blanc, vidéoprojecteur

 CONDITIONS D'ORGANISATION

pour la formation théorique : une salle utilisable en groupe (espace suffisant, tables et chaises, branchements électriques, possibilité d'assombrir)

## CYCLE DE FORMATION 2016-2017

 OBJECTIFS

Ce module de formation a pour but :

- de mettre en pratique quelques méthodes et outils relatifs au traitement des risques mécaniques, physiques, chimiques, de circulation et de co-activité (entreprises extérieures),
- de préparer la mise en application des obligations relatives à la formation et à l'information des salariés.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- ➔ Réaliser un diagnostic de risques sur un équipement ou un poste de travail,
- ➔ Animer une réunion de travail avec l'encadrement, la maîtrise et les instances internes pour rechercher des pistes de solution sur l'un des points à traiter,
- ➔ Mettre à jour et structurer le plan d'amélioration de la prévention établi au module 3.

 PERSONNES CONCERNÉES

Animateurs et futurs Animateurs Prévention / Sécurité de l'Industrie du Béton.

 DURÉE

1 jour dans l'entreprise du stagiaire.

 EFFECTIF

Le stagiaire APS.

 ANIMATION

Formateur spécialisé dans l'industrie du béton ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

Stage animé par un préventeur sécurité régional du CERIB.

 DISPOSITIFS D'EVALUATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

 CONTENU

## MODULE 6

1 Point entre la Direction, l'Animateur Prévention Sécurité et le formateur, et organisation de la journée

2 Point et apports du formateur sur les travaux d'inter session

3 Préparation d'un diagnostic de risques sur un équipement ou un poste de travail

4 Animation d'un groupe de travail en vue de rechercher des solutions à un problème choisi parmi les suivants

- ♦ Mise en sécurité d'un équipement ou d'un poste de travail,
- ♦ Elaboration d'un plan de circulation,
- ♦ Elaboration d'une procédure (accueil, suivi de la formation du personnel, des vérifications obligatoires, des EPI, ..),
- ♦ Elaboration d'un plan de prévention (entreprises extérieures),
- ♦ Elaboration de la carte de risques d'un atelier.

Compléments sur le document unique et le plan d'amélioration de la sécurité et de la prévention de l'entreprise

Point sur le dossier de preuves

Préparation puis présentation de la synthèse de la journée à la Direction

 CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

➔ Méthodes pédagogiques :

- Formation-Action réalisée à partir de la situation de l'entreprise en matière de prévention.
- Ces journées sont organisées en alternance avec les différents modules de formation théoriques et permettent la mise en pratique des acquis de formation en situation dans l'entreprise.
- Association de la Direction, des agents de maîtrise, des membres du CHSCT ou des DP, et des personnels de production

➔ Moyens pédagogiques à réunir par l'entreprise:

- paper-board ou tableau blanc
- vidéoprojecteur
- accès dans les halls de fabrication

CYCLE DE FORMATION 2016-2017

## OBJECTIFS

Le but de ce module de formation est d'outiller l'Animateurs/Prévention Sécurité dans le domaine de l'analyse et du traitement des facteurs techniques et organisationnels de la prévention.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- ➔ Identifier les principes et les bases d'une méthode d'analyse d'un accident du travail : arbre des faits,
- ➔ Identifier les principes de traitement et de gestion des accidents de travail,
- ➔ Situer les bases de la réglementation en matière d'acquisition d'équipements de travail et de transport des produits.

## PERSONNES CONCERNÉES

Animateurs et futurs Animateurs Prévention / Sécurité de l'Industrie du Béton.

## DURÉE

2 jours.

## EFFECTIF

Pour cette formation, le nombre maximum de participants ne pourra pas être supérieur à 15.

## ANIMATION

Formateur spécialisé dans l'industrie du béton ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

Stage animé par un préventeur sécurité régional du CERIB.

## DISPOSITIFS D'EVALUATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

## CONTENU

## MODULE 7

1. Restitution et analyse critique des travaux d'intersession par chaque participant : accueil des nouveaux arrivants, état des formations, plan de prévention, plan de circulation, en vue de l'appropriation des principaux outils de l'animation (communication, résolution de problèmes, gestion de projets)
2. Analyse des accidents : méthode de l'arbre des faits, exemples pratiques
3. Gestion de l'accident du travail : selon les typologies (presque accident, accident bénin, accident grave) : premiers secours, alerte, mise en demeure, injonction, enquêtes, expertises, dossier d'instruction, jugement
4. Traitement administratif des accidents du travail, de trajet et des maladies professionnelles : déclaration, réparation, incidence sur le compte employeur et le taux de cotisation
5. Fiches « Réflex »
6. Prévention des accidents de trajet
7. Transport et manutention des produits : réglementation, obligations des parties (donneur d'ordre, transporteur, entreprise), contrats type et spécifiques pour le transport, conventions écrites, recommandations concernant la manutention
8. Achats d'équipements : obligations des fournisseurs et des acquéreurs, cahiers des charges et réception
9. Préparation des travaux d'intersession : analyse d'un presque accident ou d'un accident, rédaction de la clause sécurité des cahiers des charges des équipements, formalisation des recommandations pour le transport et la manutention des produits

## CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

10. Méthodes pédagogiques :
  - Exposés
  - Études de documents, films vidéo

CYCLE DE FORMATION 2016-2017

## OBJECTIFS

Le but de ce module de formation est d'outiller l'Animateur Prévention Sécurité dans le domaine de la gestion de la prévention.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- ➔ Repérer les principes de l'évaluation et de la hiérarchisation des risques,
- ➔ Repérer les principes et modalités de conduite d'une visite régulière et d'un audit,
- ➔ Repérer la fonction et les éléments constitutifs d'un tableau de bord sécurité,
- ➔ Structurer un plan d'amélioration de la sécurité et de la prévention.

## PERSONNES CONCERNÉES

Animateurs et futurs Animateurs Prévention / Sécurité de l'Industrie du Béton.

## DURÉE

2 jours.

## EFFECTIF

Pour cette formation, le nombre maximum de participants ne pourra pas être supérieur à 15.

## ANIMATION

Formateur spécialisé dans l'industrie du béton ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

Stage animé par un préventeur sécurité régional du CERIB.

## DISPOSITIFS D'EVALUATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

## CONTENU

## MODULE 8

1 Restitution des travaux d'intersession (arbre des faits d'un accident fiches « reflex », clause sécurité d'un cahier des charges pour une nouvelle machine, par chaque participant)

2 La gestion et la conduite des situations de changement et projet de nouvelle installation . La construction d'un argumentaire d'aide à la décision

3 Les relations avec les instances internes et synergie avec les instances externes

4 L'animation de la prévention dans les équipes de production. Organisation d'une campagne de communication : Les « Points Sécurité Ateliers » ou « ¼ heures Sécurité »

5 Le but des audits techniques sécurité et des visites périodiques des installations

6 Présentation de la « Visite Sécurité » sur un poste de travail. La méthode et les conseils pour la réussir

7 Elaboration d'un plan d'action sécurité qui intègre les aspects techniques, humains et organisationnels. Les outils pour assurer un suivi efficace et durable de ce plan d'action.

8 Les travaux d'intersession et le bilan de la formation

## CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- ➔ Méthodes pédagogiques :
  - exposés, travaux d'intersession
  - étude de documents, films.
- ➔ Moyens pédagogiques :
  - paper-board ou tableau blanc
  - vidéoprojecteur

## CONDITIONS D'ORGANISATION

pour la formation théorique : une salle utilisable en groupe (espace suffisant, tables et chaises, branchements électriques, possibilité d'assombrir)

## OBJECTIFS

Ce module de formation a pour but de mettre en pratique quelques méthodes et outils relatifs aux facteurs organisationnels et à la gestion de la prévention, de finaliser le choix des preuves et de faire le bilan de la formation.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- ➔ Conduire un audit sécurité sur un périmètre donné,
- ➔ Mettre à jour le plan d'amélioration de la prévention et son tableau de bord,
- ➔ Dresser et valoriser le bilan des actions conduites depuis le début du plan d'action.

## PERSONNES CONCERNÉES

Animateurs et futurs Animateurs Prévention / Sécurité de l'Industrie du Béton.

## DURÉE

1 jour dans l'entreprise du stagiaire.

## EFFECTIF

Le stagiaire APS.

## ANIMATION

Formateur spécialisé dans l'industrie du béton ayant fait l'objet d'une procédure de qualification.

Stage animé par un préventeur sécurité régional du CERIB.

## DISPOSITIFS D'EVALUATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

## CONTENU

## MODULE 9

1 Point entre la Direction, l'Animateur Prévention Sécurité et le formateur, et organisation de la journée

2 Point et apports du formateur sur les travaux d'intersession

3 Conduite d'un audit sur un périmètre donné

4 Synthèse et présentation des résultats de l'audit

5 Consolidation du plan d'amélioration de la sécurité et de la prévention

6 Elaboration du tableau de bord

7 Présentation du plan d'amélioration de la sécurité et de la prévention, et du tableau de bord, à la Direction, à l'encadrement, à la maîtrise et aux instances, en vue de mobiliser les acteurs

8 Préparation du dossier de preuves pour la validation des acquis

## CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- ➔ Méthodes pédagogiques :
  - Formation-Action réalisée partir de la situation de l'entreprise en matière de prévention.
  - Cette journée est organisée en alternance avec les différents modules de formation théoriques et permet la mise en pratique des acquis de formation en situation dans l'entreprise.
  - Association de la Direction, des agents de maîtrise, des membres du CHSCT ou DP et des personnels de production
- ➔ Moyens pédagogiques à réunir par l'entreprise :
  - paper-board ou tableau blanc
  - vidéoprojecteur
  - accès dans les halls de fabrication

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Cycle de formation 2016-2017

Animateur Prévention/Sécurité de l'industrie du béton

### Entreprise\*

Raison sociale .....

Adresse de l'établissement du stagiaire .....

.....

Nom, prénom et fonction du responsable de l'inscription .....

Tél. .... Fax .....

e-mail .....

\* sous convention collective *Carrières et Matériaux*

### Stagiaire

Nom ..... Prénom .....

#### Qualification

Ouvrier qualifié     Employé     Technicien     Agent de maîtrise     Ingénieur ou cadre

#### Âge

moins de 25 ans     de 25 à 34 ans     de 35 à 44 ans     45 ans et plus

#### Sexe

Homme     Femme

### Facturation des coûts pédagogiques

**9 995,00 € HT**

Directement à l'entreprise

À un autre organisme (OPCA3+,...)\* : nom et adresse .....

.....

\* Sous réserve d'un accord de prise en charge.

L'entreprise certifie conformes les renseignements fournis et reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des conditions générales de vente des formations CEFICEM données au verso.

Fait à

*Signature et cachet de l'entreprise*

Le

### À retourner à :

Mélanie Blanchard/Céline Lelièvre - CERIB - CS 10010 - 28233 ÉPERNON Cedex - Tél. 02 37 18 48 00 - Fax 02 37 18 48 87  
[formation@cerib.com](mailto:formation@cerib.com)

ou

Mireille Rebours - CEFICEM - 23, rue d'Aumale - 75009 PARIS - Tél. 01 73 04 31 10 - Fax 01 73 04 31 11  
[mireille.rebours@ceficem.com](mailto:mireille.rebours@ceficem.com)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les inscriptions aux actions de formations organisées par CEFICEM impliquent l'adhésion du représentant de l'entreprise et du participant aux présentes conditions générales de vente.

### INSCRIPTION

Toute inscription à une formation est confirmée à l'aide du bulletin d'inscription, du dossier d'inscription ou de la proposition signée par le représentant de l'entreprise.

Les cycles et actions de formation donnent lieu à l'établissement d'une convention de formation adressée à l'entreprise. Cependant, conformément aux règles générales du droit de la formation professionnelle - art. L. 6353-1 du Code du Travail et ordonnance du 30 juin 2005- pour des actions standards et courtes, ponctuelles ou répétitives, le bon de commande comportant les informations contractuelles identiques à la convention peut se substituer à celle-ci.

### ORGANISMES COLLECTEURS

Il incombe à l'entreprise de demander une prise en charge de l'action de formation à l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) à qui il verse sa contribution formation. Ce dernier adresse un accord de prise en charge ou un contrat de prestation de service à CEFICEM. Selon les modalités de facturation définies par l'OPCA, le client autorise, le cas échéant, CEFICEM à adresser la facture à cet OPCA.

Sans accord de prise en charge ou contrat de prestation de service adressé par l'OPCA à CEFICEM, le client s'engage à régler directement CEFICEM.

### TARIFS

Les tarifs des stages sont indiqués pour un participant. Ils sont communiqués hors taxes et doivent être majorés du montant de la TVA au taux normal en vigueur.

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans le prix des stages.

Les stages intra ou réalisés «sur mesure» font l'objet d'une proposition de prix particulière.

### ANNULATION

Toute annulation intervenant, sauf cas de force majeure dûment justifié (ne comprenant pas le surcroît d'activité), moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage donne lieu à une facturation de 50 % du coût total du stage, à titre d'indemnité forfaitaire. Toute annulation d'un stage intra-entreprise le jour même de son démarrage donne lieu à une facturation de 100 % du coût du stage.

L'absence d'un participant à un stage confirmé par une convocation de celui-ci, donne lieu à une facturation de 100 % du coût total du stage. En cas d'annulation d'un stage commencé ou d'absence à un module d'un cycle, ceux-ci sont dus dans leur intégralité.

Toutefois, au cas où CEFICEM organiserait, dans les six mois à venir, une session de formation sur le même sujet, le report sera proposé dans la limite des places disponibles et l'indemnité sera affectée au coût de cette nouvelle session.

Les frais d'annulation ne sont pas, par nature, imputables sur la participation obligatoire au financement de la formation continue. Ils ne peuvent, donc, être prélevés sur les budgets formation.

Si le nombre de participants se révèle insuffisant pour assurer une bonne qualité pédagogique, CEFICEM se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler tout stage. Les sommes éventuellement versées sont alors intégralement remboursées.

### FORMATION À DISTANCE

Toute formation qui sera suivie à moins de 75 % de la durée estimée nécessaire indiquée sur la convention sera facturée dans sa totalité directement à l'entreprise et ne pourra pas être déductible des contributions formation de l'entreprise.

### FACTURATION

Une facture sera adressée à l'entreprise ou à l'OPCA, à l'issue du stage ou à l'issue de chaque module d'un cycle.

Les frais d'annulation à un stage ou l'absence à un module d'un cycle feront obligatoirement l'objet d'une facture à l'entreprise quelles que soient les modalités de facturation et de prise en charge.

### RÈGLEMENT

Le client règlera CEFICEM à réception de la facture. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

Conformément aux articles L. 441-3 et L. 441-6 du Code de Commerce, en cas de retard de paiement, un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué au montant de la facture restant dû.

En outre, pour les clients professionnels uniquement et conformément aux articles L. 441-6 et D. 441-5 du Code de Commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

### DROIT ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence du tribunal de Commerce de Paris ou toute autre juridiction compétente saisie par CEFICEM.

CEFICEM

23 rue d'Aumale - 75009 PARIS - Tél. 01 73 04 31 10 - Fax 01 73 04 31 11

contact@ceficem.fr - www.ceficem.fr

Association loi 1901 - N° déclaration : 11 75 51797 75 - N° SIRET : 305 240 681 00166 - Code APE 8559A